

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **25 (1954)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

P34

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 2. FÉVRIER 1954

## SOMMAIRE :

*Concours de bonne tenue de ferme*  
*Requête pour l'amélioration des horaires dans le Jura bernois pour la période*  
*du 23 mai 1954 au 21 mai 1955*  
*Le marché du travail*  
*Chronique économique*

## Concours de bonne tenue de ferme organisé par la Société des Anciens élèves de l'École cantonale d'Agriculture du Jura

### AVANT-PROPOS

*Il est assez rare que des hommes consentent à participer à un concours ayant pour but de comparer leur activité professionnelle prise dans son ensemble avec celle d'autrui. Le fait mérite d'être relevé. Il n'est d'ailleurs possible que si certaines conditions sont remplies. La première est assurément l'amour du métier. Mais il ne suffit pas. Il faut encore que les concurrents aient la volonté de se dépasser eux-mêmes dans leur effort vers la perfection, qu'ils aient le goût de la lutte et un sentiment très net de leur indépendance.*

*En organisant un concours de bonne tenue de ferme, les anciens élèves de Courtemelon n'ont pas manqué d'audace. Ils prouvent en tout cas que l'enseignement qu'ils ont reçu à Courtemelon leur a non seulement donné de bonnes connaissances professionnelles, mais qu'il leur a encore ouvert l'esprit et l'imagination et qu'il leur a donné le goût des initiatives téméraires.*

*Le concours de 1953 est un succès, même si la participation a été relativement faible. C'est un début, mais un début prometteur et pour peu que chacun accepte objectivement et loyalement les conclusions du jury, on peut s'attendre à d'autres concours de ce genre, qui attireront alors plus de participants. Ce début fait honneur aux organisateurs, à la classe paysanne et aux concurrents tout particulièrement.*

*L'ADIJ s'est associée à cette action en accordant son appui financier à la Société des anciens élèves de Courtemelon. Elle publie aujourd'hui le rapport du jury pour rendre hommage, d'une part, à nos agriculteurs, et pour initier les autres classes de la population à quelques problèmes essentiels et fondamentaux de notre paysannerie jurassienne.*

LA RÉDACTION